



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES RÉGLMENTÉS POUR L'INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 20 avril 2022

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

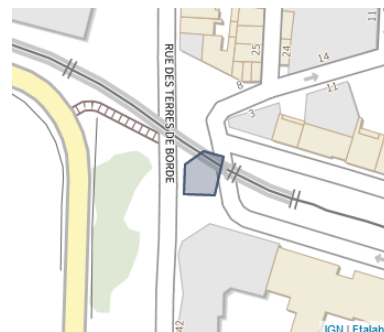
Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

138 Rue des Terres de Borde - 33200 BORDEAUX

Code parcelle :

000-BW-68



Parcelle(s) : 000-BW-68, 33200 BORDEAUX

RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPR Bordeaux (revision) a été prescrit sur le territoire de votre commune.

Date de prescription : 02/03/2012

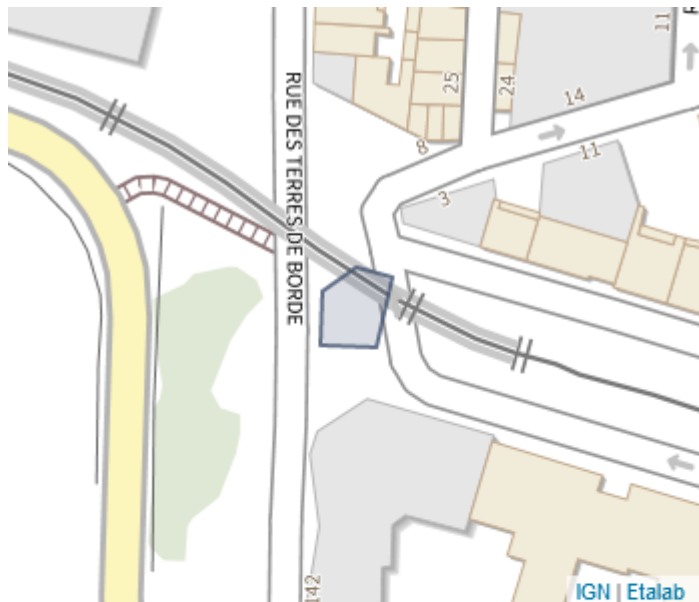
Un PPR prescrit est un PPR en cours d'élaboration sur la commune dont le périmètre et les règles sont en cours d'élaboration.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par submersion marine

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



SISMICITÉ : 2/5



- | |
|-----------------|
| 1 - très faible |
| 2 - faible |
| 3 - modéré |
| 4 - moyen |
| 5 - fort |

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.



RECOMMANDATIONS

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture..

Si votre bien est concerné par une obligation de travaux, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État, dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale des territoires (DDT) de votre département ou votre Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), si vous êtes en Outre-mer.

Pour se préparer et connaître les bons réflexes en cas de survenance du risque, consulter le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) auprès de votre commune.

Sismicité

Pour certains bâtiments de taille importante ou sensibles, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction. Un guide interactif est proposé sur le site Plan Séisme pour identifier précisément les dispositions à prendre en compte selon votre localisation, votre type d'habitat ou votre projet. Il est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.planseisme.fr/-Didacticiel-.html>

Pour connaître les consignes à appliquer en cas de séisme, vous pouvez consulter le site : <http://www.planseisme.fr/Que-faire-en-cas-de-seisme.html>

AUTRES INFORMATIONS

POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques technologiques.

RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit d'un aéroport.

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INONDATION

Rappel du risque : Inondation.

Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ? Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont-ils été réalisés ? Oui Non

INONDATION

Rappel du risque : Inondation.

Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ? Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont-ils été réalisés ? Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPR - Bordeaux a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 01/03/2001

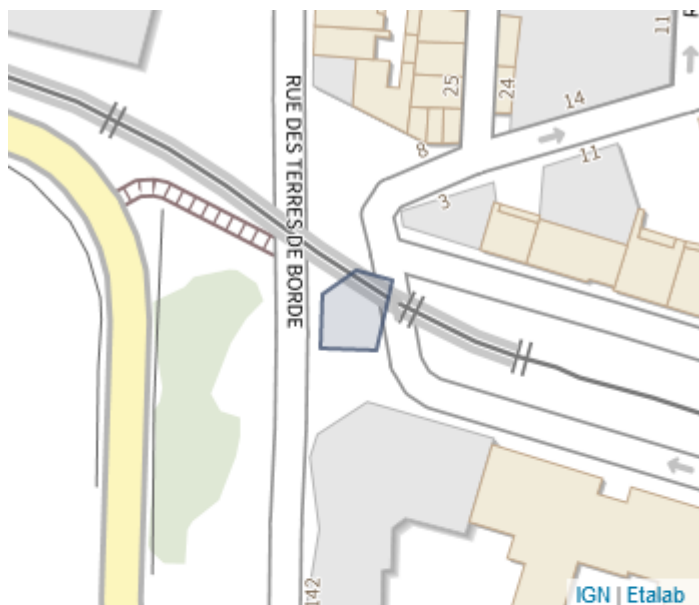
Date d'approbation : 07/07/2005

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :




Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



ARGILE : 2/3



-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 3 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 48 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (BASIAS).

Les données disponibles mentionnent enfin la présence d'anciennes activités qui ont été localisées dans le centre de la commune par défaut. La présente analyse n'en tient donc pas compte. Le détail de ces données est consultable en ANNEXE 3.

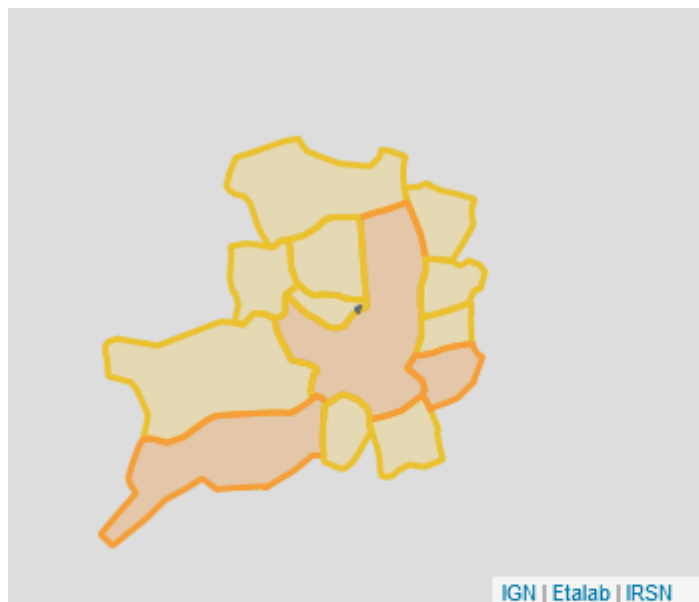


RADON : 2/3



- 1 : potentiel radon faible
- 2 : potentiel radon moyen
- 3 : potentiel radon significatif

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte. Ce gaz est présent partout dans les sols et il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments.



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 61

Inondations et/ou Coulées de Boue : 24

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
ECOZ8800025A	18/03/1988	21/03/1988	21/03/1988	19/06/1988
INTE0100178A	07/05/2000	08/05/2000	08/05/2000	22/04/2001
INTE1322057A	26/07/2013	27/07/2013	27/07/2013	13/09/2013
INTE1422767A	30/01/2014	03/02/2014	03/02/2014	04/10/2014
INTE1826529A	26/05/2018	26/05/2018	26/05/2018	03/11/2018
INTE2031566A	09/05/2020	11/05/2020	11/05/2020	03/12/2020
INTE2119792A	17/06/2021	19/06/2021	19/06/2021	02/07/2021
INTE2127287A	31/01/2021	31/01/2021	31/01/2021	28/09/2021
INTE8700362A	01/09/1987	01/09/1987	01/09/1987	11/11/1987
INTE9000113A	11/02/1990	15/02/1990	15/02/1990	23/03/1990
INTE9300148A	08/08/1992	09/08/1992	09/08/1992	28/03/1993
INTE9800404A	29/04/1998	29/04/1998	29/04/1998	13/11/1998
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE0902322A	24/01/2009	27/01/2009	27/01/2009	29/01/2009
IOCE1012624A	28/02/2010	28/02/2010	28/02/2010	13/05/2010
IOCE1132263A	02/08/2011	02/08/2011	02/08/2011	01/12/2011
NOR19821130	06/11/1982	10/11/1982	10/11/1982	02/12/1982
NOR19831005	04/07/1983	04/07/1983	04/07/1983	08/10/1983
NOR19831005	09/08/1983	09/08/1983	09/08/1983	08/10/1983
NOR19831005	16/07/1983	24/07/1983	24/07/1983	08/10/1983
NOR19831005	24/06/1983	24/06/1983	24/06/1983	08/10/1983
NOR19831115	31/05/1983	31/05/1983	31/05/1983	18/11/1983
NOR19861211	14/09/1986	15/09/1986	15/09/1986	09/01/1987
NOR19870127	23/09/1986	24/09/1986	24/09/1986	14/02/1987

Sécheresse : 30

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0300234A	01/01/2002	31/12/2002	31/12/2002	22/05/2003
INTE0400918A	01/07/2003	30/09/2003	30/09/2003	01/02/2005
INTE1228647A	01/01/2011	31/03/2011	31/03/2011	17/07/2012
INTE1228647A	01/04/2011	30/06/2011	30/06/2011	17/07/2012
INTE1228647A	01/07/2011	30/09/2011	30/09/2011	17/07/2012
INTE1311772A	01/04/2012	30/11/2012	30/11/2012	25/05/2013
INTE1311772A	01/01/2012	31/03/2012	31/03/2012	25/05/2013
INTE1625249A	01/01/2015	31/12/2015	31/12/2015	21/10/2016
INTE1726133A	01/01/2016	31/12/2016	31/12/2016	20/10/2017
INTE1824834A	01/01/2017	30/06/2017	30/06/2017	20/10/2018
INTE1920338A	01/01/2018	31/12/2018	31/12/2018	09/08/2019
INTE2014522A	01/01/2019	31/12/2019	31/12/2019	10/07/2020
INTE2114775A	01/01/2020	31/12/2020	31/12/2020	06/06/2021
INTE9100177A	01/01/1990	31/12/1990	31/12/1990	17/04/1991
INTE9600137A	01/06/1995	30/09/1995	30/09/1995	17/04/1996
INTE9600137A	07/02/1996	08/02/1996	08/02/1996	17/04/1996
INTE9600421A	01/01/1991	30/09/1995	30/09/1995	17/10/1996
INTE9600522A	01/01/1991	30/09/1995	30/09/1995	20/12/1996
INTE9700269A	01/01/1991	31/12/1996	31/12/1996	19/07/1997
INTE9800027A	01/10/1995	31/12/1996	31/12/1996	18/02/1998
INTE9800067A	01/01/1991	31/05/1997	31/05/1997	28/03/1998
INTE9900026A	01/01/1997	30/06/1998	30/06/1998	05/02/1999
INTE9900124A	01/01/1997	31/12/1998	31/12/1998	03/04/1999
INTE9900304A	01/01/1997	31/12/1998	31/12/1998	14/07/1999
INTX9110334A	01/06/1989	31/12/1990	31/12/1990	27/12/1991
IOCE0804637A	01/01/2005	31/03/2005	31/03/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	01/07/2005	30/09/2005	30/09/2005	22/02/2008
IOCE1032143A	01/07/2009	30/09/2009	30/09/2009	13/01/2011
IOCE1133770A	01/07/2010	30/09/2010	30/09/2010	03/01/2012
MDIE900017A	01/06/1989	31/12/1989	31/12/1989	15/12/1990

Secousse Sismique : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1920320A	20/03/2019	20/03/2019	20/03/2019	09/08/2019

Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9600137A	01/06/1995	30/09/1995	30/09/1995	17/04/1996
INTE9600137A	07/02/1996	08/02/1996	08/02/1996	17/04/1996
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE0902322A	24/01/2009	27/01/2009	27/01/2009	29/01/2009

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19821130	06/11/1982	10/11/1982	10/11/1982	02/12/1982

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
SNC BAPTISTA FOURNIER	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0053324936
GARNIER GARLANDAT	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005200515
MAINJOLLE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005207227

Inventaire BASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
STE DES HUILES VITESSE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3304419
Dutaut et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300410
Saux Père	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300464
Sté Garnier et Galandat	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300555
Teysonneau et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300465
Moreau et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300466
Alfred Dubois	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300556
Tauzin Fils	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300563
Veynat Georges	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300530
Flaury André	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300531
SUD OUEST MANU (Filiale de Fabre S.A)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301038
LAGROLET	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301046
Ets CASTIAUX	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301051
Imprimerie CAUQUIL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301052
Syndicat de la charcuterie de Bordeaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301094
Verrerie DOMECC	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301131
Cie des Chemins de Fer du Midi	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301226
DUBOE Jean	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301326
CHESNEL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301948
MARCHE D'INTERET NATIONAL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302031

Nom du site	Fiche détaillée
SEVERAC L.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302051
DULANT et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302282
MASSIEU Pierre	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302284
DUBOE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302285
J. LAFITTE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302641
SA l'Asphalte, Sté Pavage et Asphalte du Sud-Ouest	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302643
ENERGIE MIDI PYRENEES "DEMARTOP"	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3303283
Sté BOUSSOIS, SOUCHON, NEUVESEL (BSN)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3303284
Sté OXYMETAL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3303307
Société Garage du Midi	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3305406
CHAILLOT	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302111
Soulet de Bruguière	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302512
CAZAUX	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302283
MARLY Frères	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302310
Verrerie Berland et Barrette	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302642
Loude Frères	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302121
Sté SOPREMA	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302309
BREGUA Francisco	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302278
CONQUERET	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302112
Chatenet Mr	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300589
Dorselt Edward	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3300670

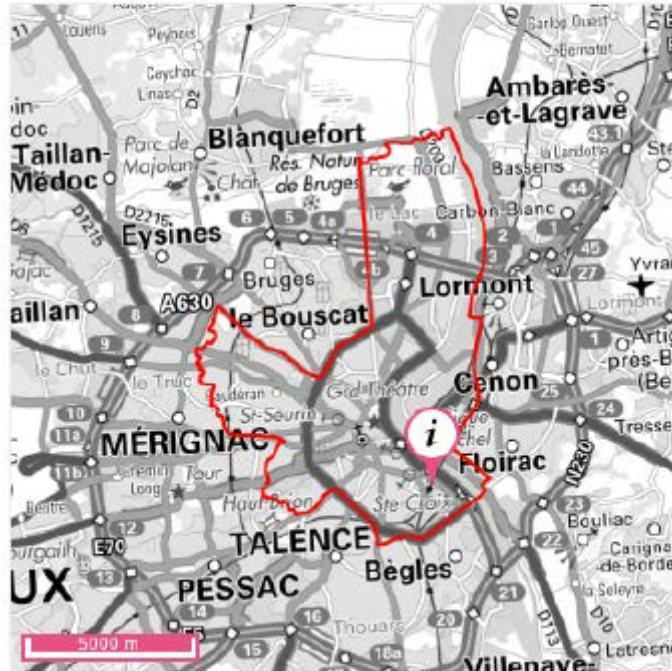
Nom du site	Fiche détaillée
SNCF	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301358
GADEN CLAUDE ETS "LE GIRONDIN"	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3301698
Sté d'Eclairage Electrique de Belx et du Midi	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3302110
ETS ERNEST LASSERRE ET CIE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3303127
TOTAL Mr J.P. CARRIERE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3303310
S.N.C.F.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3305381
Mr Duthin	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/AQI3305416

Localisation



Adresse :

Rue des Terres de Borde, 33800 Bordeaux





PREFECTURE DE LA GIRONDE
Service Interdépartemental Régional de Défense et de Protection Civile
Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA GIRONDE

**PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE INONDATION**

Aire d'étang de l'agglomération Bordelaise

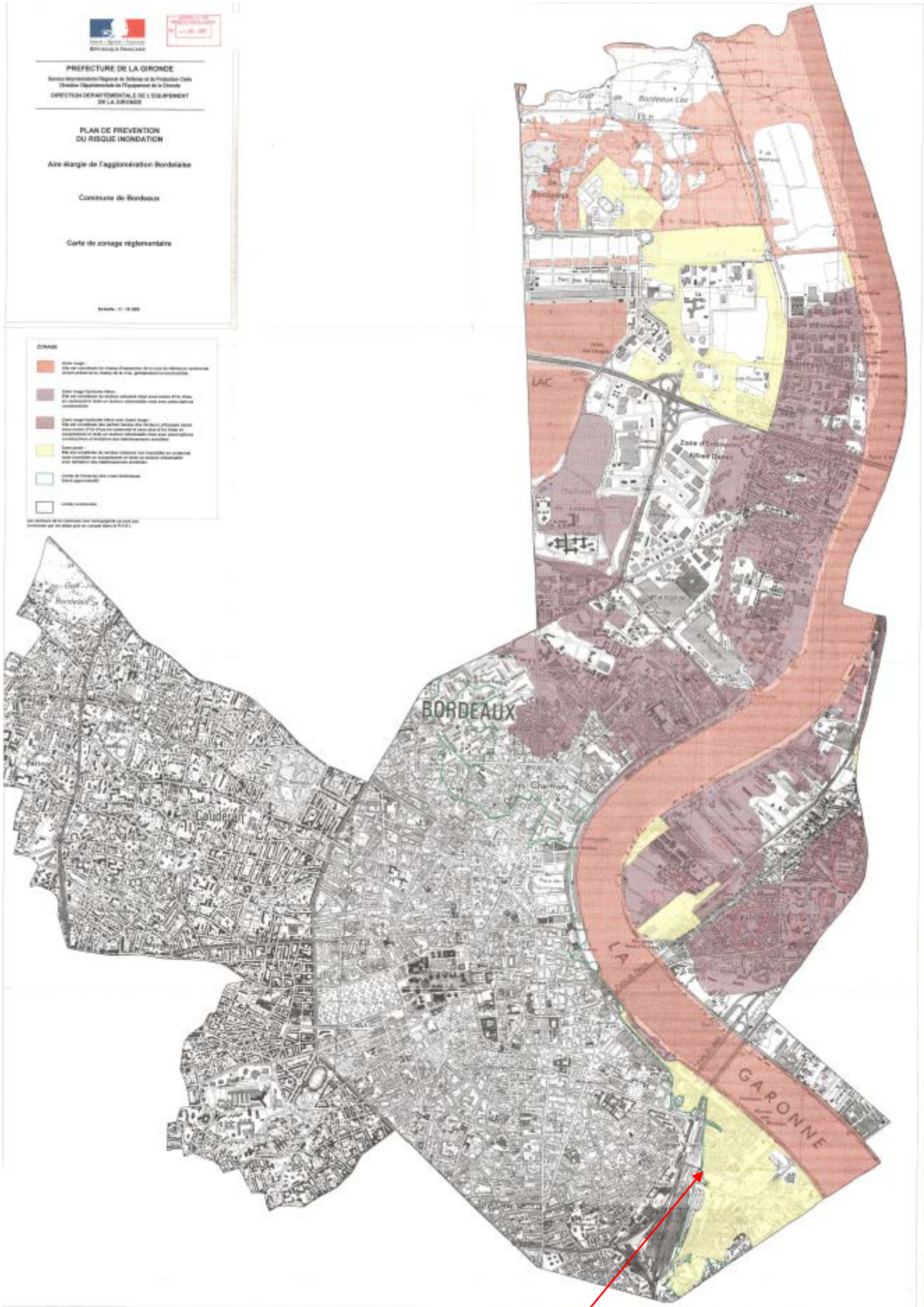
Commune de Bordeaux

Carte de zonage réglementaire

Scale: 1:10 000

ZONAGE

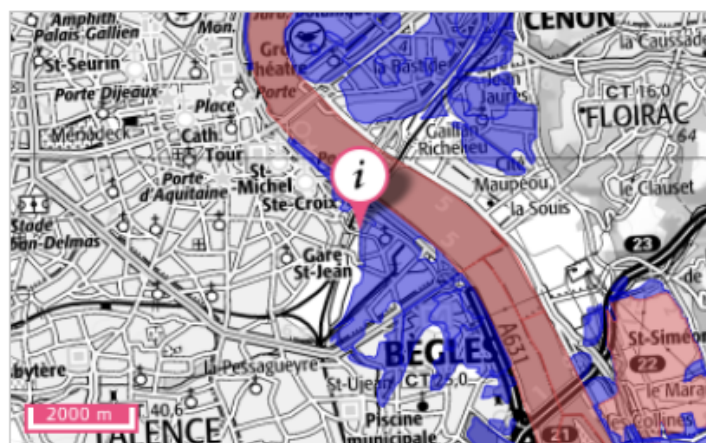
- Zone rouge
Ces zones sont soumises à un régime d'occupation du sol strictement réglementé en matière de construction et de travaux publics.
- Zone rouge foncée
Ces zones sont soumises à un régime d'occupation du sol strictement réglementé en matière de construction et de travaux publics.
- Zone orange
Ces zones sont soumises à un régime d'occupation du sol strictement réglementé en matière de construction et de travaux publics.
- Zone orange foncée
Ces zones sont soumises à un régime d'occupation du sol strictement réglementé en matière de construction et de travaux publics.
- Zone de préservation des zones humides
- Zone non réglementée



Zone de localisation du bien



Le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) est un document réglementaire destiné à faire connaître les risques et réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Il délimite des zones exposées et définit des conditions d'urbanisme et de gestion des constructions futures et existantes dans les zones à risques. Il définit aussi des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.



Zonage réglementaire - PPRN Risque Inondation

- Prescription hors zone d'aléa
- Prescriptions
- Interdiction
- Interdiction stricte

Source: BRGM

PPR	Aléa	Prescrit le	Enquêté le	Approuvé le	Révisé le	Annexé au PLU le	Déprescrit / annulé / abrogé le	Révisé
33DREAL2017 0013 - PPR Bordeaux (revision)	Par une crue à débordement lent de cours d'eau, Par submersion marine	02/03/2012					- / - / -	